

République Algérienne Démocratique et Populaire
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE KHENCHELA
Code Fiscal 424024000040253

Avis d'Infructuosité et Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux Dispositions des l'Articles **40** et **65** de Décret Présidentiel N° **15-247 du 2 Dhou El-hidja 1436** correspondant au **16 Septembre 2015**, Portant Réglementation des Marchés Publics et délégation de service public et article **46** de la loi N° **23/12 du 05 Aout 2023**.

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Khenchela **annonce** à l'ensemble des Soumissionnaires ayant Participé à L'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° **46/2026** dans les **Quotidiens Nationaux: An-Nasr** date du : **08/06/2026** et **LE QUOTIDIEN DE CONSTANTINE** en date du : **08/06/2026** Et **journaux électroniques Almatdz** en date du : **08/06/2026** ; **Concernant Réalisation d'une école primaire type 02 à la commune de Bouhmama**; Qu'à l'issue de l'évaluation des Offres, les Marchés à été **Attribués Provisoirement** ainsi que **l'Infructuosité** Comme Suit

Lots	Code fiscal de l'entreprise	Entreprises	Montant en TTC (En DA)	Délai d'exécution	Observations
LOT 02 : Cantine	165400300026110	ZIADI SALEH	23.891.392.00	04 Mois	Qualifiée Techniquement Et Moins disante.
LOT 03 : Bloc Logement	/	/	/	/	Infructueux

soumissionnaire Qui Conteste ce Choix Peut Introduire un Recours Auprès de la Commission des Marchés Publics de la wilaya dans un Délai de Dix (10) jours à Compter de la première publication du Présent avis dans les quotidiens nationaux et le Bomop.

Tout soumissionnaire peut prendre connaissance des résultats de l'évaluation de l'offre, au plus tard Trois (03 Jours) à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du présent avis.